

grande sera la déception s'ils ne se matérialisent pas et plus forte sera la passion des milieux internationaux. Seul un changement réel là où ça compte - c'est-à-dire dans le quotidien de gens ordinaires - peut jeter les bases d'un progrès durable pour ce qui concerne le démantèlement des barrières et le renforcement de la confiance.

Quelques mois à peine se sont écoulés depuis la réussite qu'a été notre réunion à Vienne. Il serait vain de penser que toutes les bonnes intentions ont porté fruit et que toutes les dispositions ont été pleinement respectées. Mais nous avons quand même eu suffisamment de temps pour être en mesure de faire le point aujourd'hui et pour chercher à déterminer qui, dans la mise en oeuvre des engagements contractés à Vienne, a emprunté la bonne direction, qui est resté sur place, et qui a reculé. Forts de cette information, nous pourrions alors mettre le cap sur Copenhague où, dans moins d'un an, nous pourrions raisonnablement attendre de tous les États participants qu'ils aient pleinement respecté toutes les dispositions. D'ici là, les mesures législatives, les procédures et les pratiques requises auront été mises en place. Nous serons alors à même d'évaluer où en sera rendue la tâche difficile mais d'importance vitale qui consiste à influencer sur les attitudes, les habitudes, les préjugés et les craintes qui empêchent la réalisation de nos nobles aspirations en matière de droits de l'homme. À Copenhague, nous verrons si nous avons effectivement inauguré une nouvelle ère dans l'histoire de l'Europe.

La situation a déjà suffisamment évolué dans certains domaines pour indiquer que les attentes suscitées par la réunion de Vienne étaient réalistes. Quant à la réunion des familles, je suis heureux de pouvoir affirmer que le Canada a liquidé tous ses dossiers en suspens avec la Hongrie, la Pologne et l'Union soviétique et qu'il en a considérablement réduit le nombre en ce qui concerne trois autres pays. Il n'y a qu'avec la Roumanie que nous ayons encore un nombre important - et croissant - de dossiers à régler.

Nous n'ignorons pas par ailleurs qu'il nous reste encore un bon bout de chemin à faire: dans plusieurs pays, des milliers de personnes se voient arbitrairement refuser le droit de quitter leur pays, ou encore sont punies ou harcelées après en avoir exprimé leur intention de le faire. Mais, là aussi, la situation a progressé et nous ne pouvons qu'encourager les gouvernements en cause à continuer de libéraliser leurs lois et leurs procédures.

Lorsque nous nous retrouverons à Copenhague, nous devrions être en mesure de dire que les gouvernements n'auront plus désormais à intercéder auprès d'autres gouvernements pour permettre aux gens d'être réunis avec leurs familles.